



CONVENTION DE COLLABORATION

Vous êtes collaborateur, voici ce que le Studio EQUILIBRE vous apporte :

- Sur le site internet www.studioequilibreloiret.com
 - ✓ 1 page présentation intervenant avec liens vers site et réseaux sociaux (fournir photo, texte et liens)
 - ✓ 1 Blog
 - ✓ 1 boutique en ligne (photos et descriptions des produits à fournir + conditions vente et livraison)
 - ✓ 1 encart « service ou évènement à l'affiche » annuel sur page d'accueil du site avec photo ou vidéo
 - ✓ Les réservations de vos services et RDV en ligne
 - ✓ 1 chambre Zoom sur les créneaux disponibles
 - ✓ 1 campagne E-mail par mois
 - ✓ 1 BDD clients commune
- Au Studio : 6 Rue de la Fougère – 45800 Saint Jean de Braye
 - ✓ 2 Demi Journée (8H) par an pour vos évènements ou retraites au Studio (dès que possible)
 - ✓ Réunion mensuelle – en ligne le temps du Covid19
 - ✓ 1 soutien collectif dans la communication et la possibilité de réfléchir ensemble en échangeant sur les différentes problématiques liées à l'auto-entrepreneuriat.

Parce qu' une collaboration est un échange de bons procédés et de bon sens, le Studio EQUILIBRE attend :

- ✓ Des relations authentiques et bienveillantes entre chaque collaborateur :
Il est possible que des activités similaires soient dans les compétences de plusieurs d'entre-vous. Nous veillons tout de même à limiter la « concurrence » en acceptant 2 activités maximum de même type au sein de l'équipe et en définissant les champs d'action de chacun.
- ✓ 1 article mensuel pour le Blog
- ✓ 1 vidéo mensuelle pour alimenter la page dédiée à votre activité
- ✓ 1 évènement mensuel – visio (ou présentiel dès que possible)
- ✓ 1 service régulier (hors vacances scolaires)
- ✓ Un investissement humain à la hauteur de vos motivations et besoins tout en respectant vos possibilités et emploi du temps.



Concernant les frais, voici le détail en toute transparence :

- Frais fixes annuels (2021):

Site – Alimentation Rédaction Maintenance	960€ ANNUEL
Site – Forfait	378€ ANNUEL

 - ✓ Une participation annuelle de 10% du montant total des frais est demandée : 133.80€ soit- par mois : 13,38€
En 1 chèque au prorata annuel (de septembre à septembre) à la signature de la convention

- Frais de services en ligne (2021) - *déduits lors du reversement des ventes (fournir un RIB)*

✓ Service Régulier ou Rdv	5%
✓ Événement	10%
✓ Boutique	A définir ensemble

- Frais d'utilisation (si besoin) - *sur facture*

✓ Salle du Studio EQUILIBRE	20%
✓ Salle + Matériel	22%

Vous êtes partant.e pour une année d'aventure commune sous le thème Sport Santé Bien-Être : vous pouvez alors signez ci-dessous en faisant précéder la mention « lu et approuvé »

Nom Prénom et Signature	Date et Lieu